

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – TENUE LE 1^{er} JUIN 2022, À 10 H 00

10 H 00- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022
3. Dépense financée par la réserve « Projets du conseil » et le surplus non réservé – Octroi de mandat pour le prolongement de la piste cyclable – Boulevard Cardinal-Léger – Appel d'offres 2022-007
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022